Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 20 chaouel 1442
1er juin 2021

N° 43

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1310**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1311**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1314**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1315**
Avis aux créanciers..... **1319**
Convocations
Sociétés anonymes **1320**
Sociétés à responsabilité limitée **1334**
Divers
Avis au public..... **1334**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

HOMOLOGATION DE RESOLUTIONS

SOCIETE D'EXPANSION TOURISTIQUE ZITA

Société Anonyme au capital de : 18 000 000 Dinars

Siège Social: Zone Touristique Souihel – Zarzis

Identifiant Unique (R.N.E) : 0003581Y

MF: 3581YAM000

CNSS N° : 31501 - 73

I- Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire:

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 Octobre 2020, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 23 Mars 2021 Sous le N° 21700653, Quittance N° M029832, il a été décidé ce qui suit:

-Approbation des Etats Financiers relative aux exercices 2016, 2017 et 2018

- Quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion relative aux exercices 2016, 2017 et 2018

- Affectation des résultats des exercices 2016, 2017 et 2018

- Renouvellement de mandats des administrateurs:

Mr. Noureddine BOUAOUAJA, Mr. Fethi BOUAOUAJA et Mr. Belgacem BOUAOUAJA pour une période de Trois ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

- Nomination de Mr. Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI commissaire aux comptes pour les exercices 2019,2020 et 2021

II- Réunion du Conseil d'Administration:

Suivant procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 27 Octobre 2020, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 23 Mars 2021 sous le N° 21700652, Quittance N° M029828 :

Il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Mr. Noureddine BOUAOUAJA pour une période de Trois ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Le dossier desdits procès-verbaux, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018 ont été déposés au guichet central du Registre National des Entreprises de Médenine le 31 mars 2021 sous le N° 202127691.

2021R01501SANB2

Renouvellement du mandat

Société Tunisienne des Boissons du Centre

Société anonyme

Capital : 1 085 800 Dinars

Siège social : Route de Monastir Sidi Abdelhamid, Sousse

I.U : 10426/E/A/M/000

CNSS : 33944-91

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 12/12/2020 enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 - Sousse, le 8/3/2021 sous le n°21700447 quittance n°M014652, dont une copie originale a été déposée au registre national des entreprises le 17/3/2021 sous le n°202123385, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat de Mr Mohamed Nasr comme Directeur Général de la Sté pour la durée de 3 ans à partir du 01/01/2021 au 31/12/2023.

2021S00592SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Avis aux créanciers

Dissolution anticipée de la société ORTHOPEDIE TUNISIENNE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 20.000 dinars

76 Avenue Habib Bourguiba Bloc A Bureau A-1-1 1er étage 2080 Ariana Tunisie

Identifiant Unique : 1448105Z

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 22/3/2021 et enregistré à la recette des finances du palais des finances de l'Ariana le 24/5/2021 sous le n°21702397, quittance n°M046615 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 26/5/2021 sous le numéro 202138200, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination de Monsieur Imededdine Charfeddine en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au siège social : 76 Avenue Habib Bourguiba Bloc A Bureau A-1-1 1er étage 2080 Ariana.

2021T00542SRLB2

Mise à jour du dossier juridique

Société FITNESS SPORT

SARL au capital de 50.000 dinars

Siège social : Route Mahdia Ksour Essaf

MF : 1307999R/A/M/000

RC : B16151612013

CNSS : 540749-71

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 1 juillet 2013 à Tunis, enregistré à la recette des finances Ksour Essaf le 12/4/2021, quittance n°16640, enregistrement n°21700431, déposés auprès du registre national des entreprises sous le numéro 2017P27418529. Il a été décidé de désigner Mr Lotfi Ben Alia expert judiciaire en tant que commissaire aux apports pour l'évaluation de l'apport en nature objet du titre foncier 51448 Mahdia.

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Ksour Essaf enregistré le 12/4/2021 enregistrement n°21700428 quittance 16621, déposés auprès du registre national des entreprises sous le n°2017P27418529, de mettre à jour les statuts de la société enregistrés à la recette des finances de Ksour Essaf le 30/3/2021 quittance n°14614 enregistrement n°21700378.

2021S00595SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Goulette le 25/5/2021 sous le n° 21202634 quittance n°42102 Madame Samira Bouazizi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au local n°11 au centre commercial au souk municipal cité Taieb El M'hiri l'Aouina Tunis à Monsieur Adel Bouallagui.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur Monsieur Adel Bouallagui au domicile 9, rue de Monastir El Aouina Tunis dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 28/5/2021.

2021T00539FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Elmourouj le 27/4/2021, sous le n° 21201833 quittance n°M028139 Mr Osama Ben Mohamed Ben Hsan Ben Zreb a vendu la totalité du fonds du commerce d'un local à usage de café 1ère catégorie sis à la rue Yathreb Mourouj 3 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Mariem Ben Hssine Ben Smatti Sadalli.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse d'un fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le quotidien le 27/5/2021.

2021R01473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Zarzis le 25/12/2019 quittance n° M113031, enregistrement n°19203054, Monsieur Yassine Ben Rjeb, son matricule fiscal n°1305936R, CIN n°09023183 délivrée le 01/7/2006, a vendu à Monsieur Azzedine Mejai titulaire de la cin n°05727427 délivrée le 18/3/2009 le fonds de commerce destiné pour un café sous le nom «CAFE IBIZA» et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue Abedelhamid Kahdi Houmet Souk Djerba.

Les oppositions concernant le fonds de commerce seront reçues entre les mains de Monsieur Azzedine Mejai dans un délai de 20 jours à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 16/5/2021 aux journaux le Temps et Essabeh.

2021R01483FCCC2

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé daté le 29 Avril 2021, enregistré à la recette des finances Al- Dandene Manouba le 24/05/2021 Reçu N° M 027752 Enregistrement N° 21201228 Monsieur Mohsen Ben Hichem Ben Abdel Moumen (C.I.N n° 09166701) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Elyes Ben Mohamed Al-Chouk (C.I.N n° 09199710) Domicilié Résidence Assad Ibn Fourrat Rue Koufa N° 21 Al-Dandene Manouba sis Local commercial N° 07 et N° 08 Résidence Al-Ferdaoues Immeuble (B) Cité Al-Amal Al-Dandene Manouba exploité « Produits Alimentaires et Fruit-sec « avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son Adresse ci-dessus et au Cabinet de Maitre Mahmoud HAMMAMI Avocat sis 08 Rue IRAK Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté du 27/05/2021

2021R01498FCCC2

Résiliation du contrat de vente de fonds de commerce

Suivant acte en date du 22/3/2021 enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 26/5/2021 quittance n°M02896 enregistrement n°21200920 la société

regina design dans son représentant juridique de la société salama et amen dans son représentant juridique; ont résilié le contrat de vente du FC «Regina design» en date du 11/01/2021 enregistré le 9/02/2021 quittance n°M02896.

Sachant que cet avis de résiliation du contrat de vente du F.C a été publié dans un journal quotidien Achourouk en date du 16/4/2021.

2021S00590FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/02/2019, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de C.I.N n°05118851, enregistré à Zawiet Sousse le 8/02/2019 sous le numéro 19200167, quittance n°5255, madame Ayari Jalila, titulaire de la carte identité n°02979104 a vendu à Monsieur Zanina Hichem, titulaire de la carte d'identité n°09271479 le fonds de commerce sis au Marché municipal avenue 7 Novembre Zawiet Sousse, les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains des acheteurs, qui ont élu domicile à la localité du fonds précité la vente a été publiée au quotidien Echourouk le 10/3/2021 et le Quotidien le 9/3/2021.

2021S00591FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 27/04/2021 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 28/04/2021 sous le n° 21200844 reçu n° M018735 SAHBI DHOUIOUI (titulaire de la CIN 07680305) domicilié à rue MOHAMED MARZOUKI SOUSSE a vendu à monsieur BACHIR NOUMA titulaire de la cin n° 13405098 domicilié à cité des juges sahloul qui a accepté d'acheter un fonds de commerce de restaurant exploité au local sis à immeuble charchari sahloul Sousse enregistré au registre national des entreprises sous n 1483286/w avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au local de maitre Mohamed Amine Latrach à immeuble zrouga Trocadéro Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal (echourouk) n°10849 du 19/05/2021.

2021S00611FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27/04/2021 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 28/04/2021 sous le n°21200843 reçu n° M018733 SAHBI DHOUIOUI (titulaire de la CIN 07680305) domicilié à rue MOHAMED MARZOUKI SOUSSE a vendu à monsieur BACHIR NOUMA titulaire de la cin n° 13405098 domicilié à cité des juges sahloul qui a accepté d'acheter un fonds de commerce de restaurant exploité au local sis à immeuble charchari sahloul Sousse enregistré au registre national des entreprises sous n°1483286/w avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées au local de maitre Mohamed Amine Latrach à immeuble zrouga Trocadéro Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis. Le présent avis a été publié au journal (echourouk) n° 10848 du 18/05/2021.

2021S00612FCCC2

Cession des parts dans un fonds de commerce sans compensation

En vertu d'un contrat écrit conclu entre les héritiers du défunt Al-Ajmi Daou qui sont sa veuve yasia bint il maktouf ben ali ben hashush et ses filles monia bent al ajmi daou représentée par mme sirine bint al ajmi Daou, sana bint Al - Ajmi daou, zouhour bint Al - Ajmi daou, sabrine bint Al - Ajmi Daou, sirine bint Al- Ajmi daou. En tant que propriétaires et Mr Hassan Daou en tant que cessionnaire daté du 30/12/2020 et enregistré à la recette des finances à Moknine le 22/02/2021 conformément au reçu, ont été affectés les parts des propriétaires dans le fonds de commerce constitué dans le local situé à cité commercial Sidi Bannour Moknine, gouvernorat de monastir exploité dans les affaires de commerce. Cette annonce a été publiée dans le journal « al chourouk en date de 05/05/2021.

2021S00613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 14/4/2015 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 25/5/2021 quittance n°M038882 enregistrement n°21201426 monsieur Abdeljelil Trabelsi titulaire de la CIN n°01202392 demeurant à Sfax a vendu et cédé à Madame Hana Boukattaya Titulaire de la CIN n°08898337 demeurant à Saltnia Sfax la totalité du fonds de commerce d'une boulangerie sise à route Saltnia km 3.5 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT, et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 29/5/2021.

2021X00604FCCC2

Vente d'éléments incorporels d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 4/6/2020 enregistré à la recette des finances route el Ain Sfax le 24/6/2020 sous le n°20200259 quittance n°Mo28686, Mr Sofiene Ben Halima titulaire de la carte d'identité nationale n°05282765 a vendu à Mr Hatem Ben Ameur titulaire de la carte d'identité nationale n°01299285 la totalité des éléments incorporels du fonds de commerce du café "L'olivier

bleu" sis à la route el Ain à Sfax. Les oppositions devraient être déposées au domicile élu au bureau du Maître Riadh Ben Halima sis à la Rue Dag Hammarskjold, immeuble Majestic, 4-ème étage Sfax dans 20 jours de la date de publication de cet avis.

Le présent avis a été publié au journal Assabah du 30/3/2021.

2021X00606FCCC2

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un A.S.S.P en date du 21/04/2021 enregistré à la recette des finances ROUTE EL AIN SFAX en date du 27/04/2021 sous le numéro 21201090 quittance n° M025467 MR MONDHER CHAABEN au nom de son fils MAHMOUD CHAABEN par procuration VEND à MR RAFIK DERBEL la totalité du fonds de commerce destiné à vendre des PRODUITS DE NETTOYAGES ainsi que le droit au bail revenant de la location du local sis ROUTE EL AIN KM 4.5 NUMERO 72 MARKEZ BEN AMEUR SFAX.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente dans le local du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux quotidiens ESSABEH et LE TEMPS du 26/05/2021.

2021X00609FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Walid Bahloul

2 Bis Avenue Khartoum, le belvédère 1002 Tunis

Matricule fiscal : PA0001063776Y

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de la Goulette le 20/4/2020 quittance n°M39087 sous le numéro 21202393, monsieur Tarek Ben Rabeh a vendu à la société boulangerie et pâtisserie Mnejja, société en cours de constitution, le fonds de commerce exploité en tant que boulangerie portant le nom «L'épis d'or» et ce au local sis à l'avenue Habib Bourguiba n°20 cité Taieb Mhiri l'Aouina.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez l'avocat Maître Walid Bahloul, avocat à la cour de cassation, 2 Bis avenue Khartoum, le belvédère 1002 Tunis.

2021401341FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation de fonds de commerce en date du 27 décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane el Fehri - Nabeul le 28 décembre 2018 sous quittance n°M047041, Madame Saida Daoud titulaire de CIN n°01725809 et Matricule Fiscal n° 0054496J a donné à Mr Mohamed Ali Bettaib Titulaire de CIN n° 06423174 tout le fonds de commerce au nom de "café bettaib" avec toutes les garanties effectives et juridiques tout le fonds de commerce exploité en tout commerce, sis à l'Av Habib Bourguiba 8011 Dar Chaabane el Fehri Nabeul. Toute protestation à cette location doit se faire dans les 20 jours qui suivent cette publication au JORT à l'adresse citée précédemment.

2021401345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 5/4/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 23/4/2021 sous n°21202465 quittance 39902.

M Sami Otman a vendu le fonds de commerce déjà exploité au local commercial situé au n°52 avenue Mohamed Nayfer à M Mohamed Gharsali.

Toute opposition sera rendue entre les mains de Maître Rabina el Heni sis à 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette vente a été publiée à «Echourouk» le 25/5/2021.

2021401346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente daté le 18/9/2018 et enregistré à la recette des finances El Kef le 31/01/2019 Quittance n°M004127 enregistrement n°1900292 ; Monsieur Al Abidi Ben Brahim Ben Mohamed Sahnouni a vendu la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente des réfrigérateurs commerciaux situé à la route El Mongi Slim Le Kef à Madame Nédia Bent M'barek Fkir épouse Slim Gzouni.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 29 mai 2021.

2021401347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Beb Souika le 27/4/2021 quittance n° M025728 enregistrement 21201106 Monsieur Hédi Cherif cède la totalité de son fonds de commerce à usage de cafétéria sis à 11 rue de voile Tunis à Mohamed Kaled Cherif.

Les oppositions sur le montant de la vente doivent être adressées entre les mains de l'acquéreur à 11 rue de voile Tunis dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 26/5/2021.

2021401351FCCC2

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 15-04-2021 enregistré à la recette des finances Hammamet 2 en date du 16-04-2021 sous le N°M043323 enregistrement N°21201873, Mr Jamel Benhassen CIN 06305114 a cédé à Mr Yassine Baatour CIN 15004433, la totalité du fonds de commerce Sis Av Joumhouria 8050 Hammamet Toute activité

commerciale. Les oppositions pourront être signifiés dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, Chez Yassine Baatour à Résidence Zina Cité Wafa Imm A App A.2.1 Nabeul 8000. Cette cession a été publiée au journal «Alchourouk» du 22-05-2021. Maitre Hamadi Kefi MF 1325851Y

2021401367FCCC2

Location gérance libre

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant Acte de location d'un fonds de commerce en date du 22/02/2021, enregistré à la recette des finances Hammam Chatt sous N°21300412 Quittance N°M009810 ,la société Héritiers Rachida Sghiri son matricule fiscal N° 1658096/K/P/M/000 représenté par sa gérante Rim Gharbi titulaire de CIN N°07008398 a loué à la société Ennajah Service son matricule fiscal N° 1164908/C/A/M représentée par son gérant Mehdi Bouhaouel titulaire de la CIN N°06835991 un fonds de commerce d'un local destiné à une station de service Total, sis à la Route Nationale GPl 1164 Hammam Chatt Ben Arous.

Les oppositions doivent êtres représentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 29 Mai 2021.

2021R01499FCCC3

Location-gérance

En vertu d'un acte S.S.P du 15/03/2018 enregistré à la recette des finances rue VICTOR HUGO-SOUSSE (n°de quittance M016734 / n°d'enregistrement 18300925) Le sieur touibi raouf moncef a pris en gérance-libre le fonds de commerce sis avenue KHELIFA KAROUI - SOUSSE appartenant au sieur touibi mohamed spécialisé dans la vente de Produits de crèmerie et de sandwichs salés et sucrés pour trois ans renouvelables à compter du 01/03/2018.

Cette annonce est publiée sur le journal le quotidien le 29/05/2021.

2021S00614FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 26/4/2021 enregistré à la recette des finances Raoued Ariana quittance M037764 enregistrement 21301595 Moncef Dridi a loué à Chadli Mammou la totalité du fonds de commerce ayant comme activité lavage des voitures et vente du lubrifiants et dérivés sise à 213 avenue Jaafer Ariana pour une période d'une année à partir de 1er mai 2021 à fin avril 2022.

Cet avis a été publié aux journaux : Achourouk et le Quotidien du 26/5/2021.

2021401355FCCC3

Fin d'un contrat de Gérance Libre

La Société d'Administration et de Gestion des Stations-services "SAGESS", Société anonyme dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis. inscrite au registre national des Entreprises sous le n°1477397P, informe les tiers que le contrat de sous location de gérance libre enregistré à la Recette des Finances de Tunis le 24-2-2017 sous le n° 17301034, conclu avec Monsieur Hatem Takali, demeurant au 37 avenue Habib Bourguiba Ariana, portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station service sous les couleurs «OLA ENERGY» sise sur la GP 8 route de Bizerte Z.I Aéroport 2035 Ariana a été résilié suite au décès du locataire gérant Monsieur Hatem Takali et ce, à compter du 30-6-2020 conformément au certificat de décès établi par le tribunal cantonal de Tunis sous le n°5186/2020 en date du 6-7-2020.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le Temps du 25-5-2021.

2021401360FCCC3

Location d'un fonds de commerce - Gérance libre

Société NJOUMA TOUT COMMERCE

MF : 1717738C/N/M/000

En vertu du contrat gérance libre enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur le 01 Avril 2021 sous le N°21300935 quittance N°0018255, Maher ben Amer Dhiab loue à Chokri Arbi l'ensemble du fonds de commerce Sis à 12 Avenue Maghreb Tunis destiné au commerce produit divers en détail et en gros pour 4 ans renouvelables commençant le 01 janvier 2021.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 30 mai 2021

2021401368FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Amicale des Agents et Ouvriers de la Commune de Nebeur

Siège : Commune de Nebeur rue Saliha - Nebeur 7100

Objet : Social et divertissement.

Objectifs :

- Renforcement des liens de coopération entre les agents et ouvriers de la commune de Nabeur.

- Fournir une assistance matérielle au profit de ses abonnés

- Réalisation d'activités récréatives et culturelles

Président : Manai Abes

Secrétaire général : Belakhel Moez

Trésorier : Khadhrani Faycel.

2021T00534APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de Programmation et de Robotique

Siège de l'association : N°95, rue Hédi Chaker - Imm. Sallemi 1er étage - Jendouba.

Objet : Culturel, Scientifique.

Objectifs :

- Contribuer à éduquer et guider les jeunes dans le domaine des technologies modernes et de la robotique

- Soutenir les efforts des établissements d'enseignement et universitaires dans l'utilisation des technologies modernes

- Relier les relations diplomatiques avec des associations et des organisations similaires en termes d'objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays

Président : Hajji Mohamed Amine

Secrétaire Général : Amdouni Aymen

Trésorier : Hermi Hafedh.

2021T00535APSF1

Constitution de Syndic Résidence Hamza el Mourouj cinq

En vertu d'un Pv en date du 17/1/2021 la réunion des copropriétaires de la résidence Hamza El Mourouj cinq en assemblée générale constitutive du syndic de la résidence sise el Mourouj cinq et suivant déclaration de la Municipalité d'el Mourouj du 4 mai 2021 :

Il a été constitué un syndic des copropriétaires de la résidence Hamza el Mourouj cinq

Et il a été décidé la nomination de :

- Monsieur Heni Karim en qualité de président

- Monsieur Ben Hamed Abdelfetteh en qualité de Secrétaire Général

- Monsieur Boumiza Wissem en qualité de Trésorier

- Messieurs Roudani Nacer, Abidi Kamel, Ben Aissa Mohamed en qualité de membres.

2021T00541APSF1

Constitution de syndicat des propriétaires de la Résidence KALINE Manouba

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 26 juin 2019 dont le PV a été enregistré à la recette des finances de la Manouba le 25 mai 2021, quittance n°M023962 et n° d'enregistrement 21801407, les propriétaires de la résidence Kaline ont constitué un syndicat de copropriétaires. Ont été nommés Messieurs Mouri Hassen en tant que Président, Chaabani Maher secrétaire général et Khannech Mohamed trésorier.

Ledit syndicat est assisté par un comité composé de Messieurs Sahli Kamel, Koubaa Walid, Akremi Baligh, Kammoun Mehdi et Znagi Zounair et ce, pour une durée de deux (02) ans renouvelables tacitement.

2021401354APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tel : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant a son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrite au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hedi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

Parties saisises : 1- Monsieur Radhouane Ben Abdelhamid Ben Salem El Mahdoui, tunisien né le 20/5/1964 à Sousse, demeurant à l'Avenue 14 Janvier Hôtel Samara Sousse, et au n°07 Avenue El Moncef Bey Sousse, titulaire de C.I.N n°02952701 délivrée à Tunis et qui sera ci-après dénommé (L'EMPRUNTEUR).

2- Madame Kaouther Bent Abdessalem Ben Hassine El Chabaane, tunisienne née le 14/7/1971 à Sousse, demeurant au n°26, Rue de Paris Sousse, titulaire de C.I.N n°05513310 délivrée à Tunis et qui sera ci-après dénommé (CAUTION SOLIDAIRE).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

Immeubles saisis : La vente portera sur la totalité de l'immeuble constitué de 03 titres fonciers dénommés: "NOURA378" objet du titre foncier n°15269 Sousse composé de la parcelle 479 d'une superficie 694 m². «BADIAA» objet du titre foncier n°84970 Sousse composé de la parcelle 484 d'une superficie 3001 m². «WARDA» objet du titre foncier n°66192 Sousse composé de la parcelle 01-480 d'une superficie 2261 m², tout l'immeuble se situe à Akouda gouvernorat de Sousse au bord de la route reliant la route nationale n°1 et chott meriem, l'immeuble principal se compose d'une villa moderne à usage d'habitation avec un rez de chaussée et un 1er étage et des extensions entourées d'un jardin bien aménagé avec piscine.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de deux millions six cent dix milles neuf cent quatre vingt dix dinars (2.610.990d000 Dinars) après réduction de 40%.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 28/6/2021 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse II à partir de neuf heures et suivant du matin.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sousse II.

2021T00536VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction du prix initial de 40%

Maître Kaabi Rim

Avocate

Tel : 93.761.870

MF : Q /1079472

Créancier poursuivant : Maher Bahi demeurant à Acharika Imrat Arabia Almoutahida.

Débiteur saisi : Walid Ben Hassen, CIN n°05091138 demeurant à bani Ichoun Korba Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Rim Kaabi Avocate 3 Rue Abou Kacem Chebi Monfleuri Tunis.

Les parts immobilières à vendre :

Des parts indivises de l'immeuble immatriculé objet du T.F n°654405 Nabeul dénommé «ISDIHAR 148» constitué de lot n°308, c'est un terrain agricole 2920,2 m² situé au nord West de Korba Nabeul d'une superficie de 85440 m² dont il y a quelques maisons et des plantes de type fraise et tomate.

La mise à prix : 65.704,100 D outre les dépenses de poursuite

Date et lieu de la vente : Lundi 5/7/2021 devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

L'immeuble peut être visité tous les jours.

2021T00538VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Maitre Mahmoud Zarrouki Huissier de Justice 11 rue André Ampére Ariana 2080.

TEL : 71700340.

IU : 0639620T

Créancier Jilani Ghazwani .

N° c i n 02393981 du 25/09/2012 à Tunis

Domicilié chez son avocate Hayathim Bchini 06 Avenue Habib Bourguiba Ariana 2080.

Débiteur Souad thabet CIN 05932177.

Domicile 17 rue Sassi Bellil Ariana.

IU : 000PN 1410315/G.

Activité Garderie scolaire.

Prix d'ouverture 42.366.020 d.

Date et lieu de vente Le 17/06/2021 A 11H au 17 rue Sassi Bellil Ariana.

Cahier de charge chez Maitre Mahmoud Zarrouki Huissier de Justice 11 rue André Ampére Ariana 2080. 71700340.

2021T00543VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : LA COMPAGNIE INTERNATIONALE ARABE DE RECOUVREMENT en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B193222000, siège n°3 Rue d'Hollande Tunis.

Partie saisie : Mme Nawel Ghachem, gérante de société, résidente au n°1 rue Ali Bel Khouja citée des juges la Marsa et au n°10 rue Othmen Ben Affene Manzah 6 et au n°6 rue Mahmoud Baroudi résidence ennour bloc G appartement 2-3 nouvelle Ariana et au n°1 rue El Manema Manzah 8, titulaire de CIN n°05130638.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un appartement n° G 2- 3 sis au 3ème étage de l'immeuble NOUR qui se situe au n°6 rue Mahmoud Baroudi à Manzah 8 nouvelle Ariana ayant une superficie de 187m² sans compter les murs et une superficie de 250 m² en comptant les parties indivises et collectives objet du titre foncier n°61498 Ariana, l'appartement comprend un salon et quatre chambres à coucher, deux salles de bain, une toilette, un balcon, un séchoir et une cuisine une place parking n°50. Il est construit en béton armé, les murs en brique les portes en bois et les fenêtres en aluminium, l'appartement est équipé d'un chauffage central et une climatisation il s'agit aussi d'un cellier objet du titre foncier n°61402 Ariana qui se trouve au sous sol.

Mise à prix : (424.950 000d) en additionnant le montant des frais et honoraires.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 28/6/2021 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de l'Ariana. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R01475VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : COMPTOIRE D'EQUIPEMENT GENERAL EN GROS, société à responsabilité limitée au nom de son représentant légal, inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 0003747C, sis 23, Rue Magida Boulila Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax. Matricule fiscal 535552AP000.

Partie saisie : - Lamia Rekik, CIN 05258929, sis Ibnou Sina chez société maison d'équipement en gros sis à la Route de Gremda Km 4 Sfax.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le lundi 28/6/2021 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première

instance de Sfax sis à l'avenue Victor Hugo à la vente d'un quart dans l'indivision d'un magasin commercial de 67 m² sis au rez-de-chaussée de l'immeuble KECHAOU sis à la route de Gremda km 1.

Le magasin est limité du coté nord les escaliers de immeuble Kechaou, du coté Est un immeuble d'autrui, du coté Sud des escaliers ramenant au 1er étage et du coté Ouest Avenue Chakib Arselen. L'état du magasin est neuf.

Mise à prix : Le prix du quart dans l'indivision saisi du magasin, est fixé à dix huit mille quatre vingt dix dinars (18.090.000 Dt) après réduction du prix initial de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal et qui se sont élevés à deux mille cinq cent trente quatre dinars 009 millimes (2534.009DT). La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax sis à l'avenue Victor Hugo où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2021X00597VEPA1

Vente d'un immobilier

Etude Maître Abdelhamid Ben Aissa

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka 2 Bloc «C» quatrième étage Bureau n°3 Sfax

Tel/Fax : (74)296.913

Matricule Fiscal : 580919 S/A/P/000

Saisissante poursuivante : Société de Promotion Agricole EL KSAR, au nom de son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le n°B1124101997 auprès du tribunal de première instance de Mahdia, dont le siége social est sis à la Rue Hadj Chaabene Chaieb, El Jem, Gouvernorat de Mahdia, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Abdelhamid Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, ayant son Bureau sis à Immeuble Intilaka 2 Bloc «C» quatrième étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelhamid Ben Aissa. Avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à l'Immeuble Intilaka 2 Bloc «C» quatrième étage Sfax.

Saisi : Faouzi Ben Salem Ben M'barek Gouider travailleur, résidant à Abebssa El Jem, Gouvernorat de Mahdia, titulaire de la carte d'identité nationale n°03972070.

Immeuble saisi : L'ensemble de l'immobilier revenant au saisi, qui se trouve à la zone «BESSARI», Délégation de Bkalta - Gouvernorat de Monastir et qui consiste en une terre nue valide à la construction d'une maison individuelle dans le lotissement n°31, d'une superficie égale à 271 m². Le terrain est délimité du nord par le lotissement n°30 de Hamed Hazza, de l'est par le lotissement 33 de Mohamed Boudhari précédemment, du sud par une route d'une largeur de 8 mètres et de l'ouest par les lotissements n°28 et n°29. La propriété est dévolue au saisi par achat moyennant un acte dressé par les Notaires à Mahdia Taoufik Neji et son assesseur Mohamed Zaddem le 5/9/2014.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la Direction des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Monastir sise à Monastir la matinée du mercredi 7 juillet 2021 (7/7/2021) à la salle d'audiences ad 'hoc à partir de neuf heures du matin.

Mise à prix : Cinquante quatre mille deux cent dinars (54.200,000d) en vertu de l'expertise établie par l'Expert Mohieddine Korbi le 8/02/2021 en vertu de l'ordonnance sur requête n°73070 rendue par le tribunal de première instance de Monastir le 4/01/2021.

Visite de l'immeuble saisi : Le bien immobilier peut être visité pendant les heures administratives, les jours de la semaine, sur place, et le cahier de charges peut être consulté auprès du Tribunal de Première Instance de Monastir ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2021X00598VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah

Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijeri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, MF 000121/J/A/M/000 sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie saisie : Mohamed Elid Douzi, CIN 008818047 demeurant à galerie elarwika au coin de l'avenue des martyrs et avenue de la Liberté Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Tunis km 10 impasse Groubi Sfax consistant en un appartement non achevé dont les travaux sont très avancés situé au 2ème étages d'un immeuble de 3 étages contenant un hall, un salon, un séjour et 3 chambres dont l'une contient un dressing, une cuisine une toilette, une salle de bain et 3 balcons dont le sol est en marbres thala, sauf la cuisine la salle de bain et la toilette en parterre, le toit en staff, les portes en prés - cadre les fenêtres en aluminium et michlère pour le salon et 2 chambres et le reste en michlère d'une contenance de 206m² avec 19m² appartient au 1er étage sur le quel est édifiée les escaliers menant aux 2 étages et au toit de l'immeuble ensuite une chambre d'une superficie de 19.5 m² avec un petit espace commun avec le 1er étage d'une superficie de 30m² consistant en un couloir de 2.50m² de largeur.

L'immeuble est en bon état il est situé dans une zone d'habitation.

Mise à prix : (144.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 5/7/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00599VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Ameur Azzeli demeurant à la cité de l'aéroport Tozeur.

La partie saisie : Farid Ben Mostpha Ben Abdelmajid cin 03188541demeurant à cité ezidihar Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble consistant en un terrain nu d'une contenance de 1335 m² sis à la cité de l'aéroport Tozeur délimité du coté sud par Mohamed Azzel et par Mohamed Zoalemi, du coté est par Mohamed Hmila, du coté ouest et nord par une avenue.

Mise à prix : (267.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 5/7/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00600VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- Parties poursuivantes :

- Noureddine Ben Othmen Zemzemi
- Noureddine el Hedi Bousnina
- Kamel Ben Elsassi Elarbi
- Elassad Ben Mohamed Hrizi
- Fathi Ben Salem Elarbi
- Mohamed Ben Boubaker Adouini
- Taoufik Ben Abdallah Hrizi
- Ali Ben Mohamed Elazrag
- Aymen Ben Belgacem Slimen
- Gamra Bent Elayadi Adouini
- Fethia Bent Belgacem Slimen
- Abderazak Ben Othman Zamzmi
- Eltaher Ben Abdallah Miled
- Yamna Bent Houcine Adouini
- Ribh Bent Lakhthar Farhati
- Elbéchir Ben Ali Jrid
- Lotfi Ben Mohamed Hrizi
- Elmouldi Ben Hmed Elarbi
- Zakia Bent Mohamed Ben Jedou
- Elazhar Ben Ali Elsmaili
- Elmoncef Ben Elsadok Jabri

Demeurants tous à Elhamma Gabès.

2- Partie saisie : Société «Euro pierre» «anciennement TACABS» en la personne de son représentant légal. Il s'agit d'une société à responsabilité limitée, registre de commerce B2213032007, numéro d'identification fiscale 00992750, siège social 53 rue Habib Bourguiba Dar Chaaban Fehri Nabeul.

3- Avocate poursuivante : Maître Ghaibi Lilia, 25 rue Béchir ELjaziri Gabès.

4- Immeuble saisi : sis dans la zone Industrielle de la commune Elhamma consistant en une usine en pierre clôturée et dispose d'un gîte, des bureaux des vestiaires, d'un bureau douane, et d'un atelier de menuiserie bordé par une usine de matériels de nettoyage et à l'intérieur d'une autoroute de 16 mètres de large puis le stade principal d'Elhamma et la route générale. A l'Est d'une largeur de 16 mètres et à l'Ouest une voie publique d'une largeur de 16 mètres. La superficie totale de la propriété est de quatre Mille neuf cents neuf mètres carrés "4909 m²".

5- La visite du lieu : possible pendant les jours de la semaine.

6- Prix initial : trois cents vingt-six milles sept cents quatre vingt quinze dinars «326.795.000 d»

7- Date et lieu de vente : le lundi 5 juillet 2021, à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Gabés à partir de neuf heures du matin.

Pour plus amples renseignements contacter l'avocate poursuivante maître Ghaibi Lilia.

2021X00602VEPA1

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

1/ Créancier Poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maitre Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la rue D'IRAQ n°06 Tunis 1002 avocat poursuivant.

2/ Débiteur saisi : La société Immobilière d'animation et de Loisirs « TOURISTIKA » SARL - RC N° B2463122006 - dont le siège social est au n° 39 avenue de Japon Immeuble Safsaf, 5éme étage Montplaisir Tunis - En sa qualité de débitrice principale hypothéquant.

3/ Le fol enchérisseur : Société GLOBAL INVEST en la personne de son représentant légal; RC B02190522017, élisant domicile au 87 Avenue Jugurtha Mutuelleville Tunis.

4/ Prix d'adjudication : Six millions Neuf Cent mille Dinars (6900 000Dnt) avec les frais déterminés par le tribunal à savoir : Six mille quarante cinq dinars deux cents dix sept millimes (6045,217 Dnt).

5/ La partie poursuivante la vente pour folle enchère : La société immobilière d'animation et de loisirs «TOURISTIKAI» SARL - RC N-°B2463122006 - dont le siège social est au n° 39 avenue de Japon Immeuble Safsaf, 5éme étage Montplaisir Tunis.

6/ Avocat du fol enchérisseur : Maître Mabrouk Maddouri, Avocat à la Cour de Cassation, dont le cabinet est situé au 61, Rue Abderazek Chraibi, Tunis, titulaire de la Carte d'identité Nationale N°07266865 délivrée à Tunis le 29 Mars 2002, ayant le Matricule Fiscal n° : 000/P/A/0798444/F

7/ Désignation de l'immeuble saisi :il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N°584247 Nabeul dénommé « TOURISTIKA I» d'une superficie de 7010 m2 situé à la rue Moncef Bey Hammamet à coté du restaurant «Calypso», desservie par toutes les commodités, sur lequel est édifié un ensemble immobilier en cours de construction, à usage commercial et habitation d'une superficie couverte totale de 16850m2 composée de deux blocs chacun comprend un sous sol, un RDC et trois étages, le bloc A est d'une superficie couverte approximative de 5397m2 composé de 46 appartements S+1- S+2 et S+3 et le bloc (B) est d'une superficie couverte approximative de 6453m2 - 5000 m2 couvert au RDC et 5000m2 couvert pour le sous sol les travaux sont en état d'arrêt.

8/ la Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à Six Millions Neuf cents Milles Dinars (6900 000 dinars) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

9/ Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 05/07/2021 à partir de 9 heure du matin.

10/ Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

11/ Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021401369VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En vertu d'une décision de jugement en référé émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 6/01/2021 Mme Olfa Ben Sassi est nommée administrateur judiciaire substituant Mr Lotfi Njimi de la société Security Textile Tunisia RC : B24142362009.

N° Tel : 26 224 860 - 22 513 137

2021T00540VEPA2

Clôture des opérations de liquidation dans le cadre

de la communauté des biens entre époux

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 24/5/2021, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation des biens mis en commun entre feu Sghaier Godcha et sa veuve Sondos Boudhina. Les biens se composent d'un terrain nu d'une superficie de 233.5455m² objet du titre foncier n°11575 Sousse et se situent à la route de Kalaa Sghira à Sousse.

2021S00593VEPA2

Notification d'une décision d'ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Règlement Judiciaire n°53

SOCIETE CHAHRAZED DE PROMOTION IMMOBILIERE

Adresse : Route de Soukra km 0.5 Sfax

Matricule Unique N° : M095859

En vertu de la décision rendue par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Sfax 2 du 20/4/2021 concernant le règlement judiciaire n°53 relatif à la société CHAHRAZED DE PROMOTION IMMOBILIERE, il a été décidé :

1- Le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire à l'encontre de la société CHAHRAZED DE PROMOTION IMMOBILIERE l'ouverture d'une période d'observation et confier le dossier au juge de l'entreprise de ce tribunal pour contrôler cette procédure et la désignation de l'expert M.Mokhlès Laajli Administrateur Judiciaire qui a reçu le plan de sauvetage proposé par la société débitrice, de l'étudier et de le modifier si nécessaire et tout cela dans un délai de neuf mois.

2- L'autorisation d'inscrire un extrait de cette décision au registre des entreprises et la communication d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et son insertion au journal officiel de la République Tunisienne et aux frais de la société débitrice.

2021X00596VEPA2

Faillite

Société OCTOPUS

Siège social : Avenue Fattouma Bourguiba n°26 Sidi Fradj Soukra 2036

Identifiant Unique : 544131H/A/P/000

Affiliation CNSS : 00143305-36

En vertu du jugement n°199 rendu par le tribunal de première instance de l'Ariana le 17 mai 2021, il a été décidé la mise en faillite de la société «OCTOPUS»:

- Juge Commissaire : Monsieur Alaeddine Hamdi

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour.

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 - 1002 Tunis Tél : 71 830 168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2021401352VEPA2

Faillite

Société FUCHI-KA

Siège social : Avenue Fattouma Bourguiba n°26 Sidi Fradj Soukra 2036

Identifiant Unique : 312245 E/A/P/000

N° Affiliation CNSS : 00140184-19

En vertu du jugement n°200 rendu par le tribunal de première instance de l'Ariana le 17 mai 2021, il a été décidé la mise en faillite de la société «FUCHI-KA».

- Juge commissaire : Monsieur Alaeddine Hamdi

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour.

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 -1002 Tunis Tél : 71 830 168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2021401353VEPA2

Tribunal de Première Instance de Tunis

Cession de la société Canado Tunisienne des Industries Agroalimentaires (Totalement Exportatrice) à un tiers

Z.I Goubellat

RC n° : B242642006

MF : 959397M/A/M/000

CNSS: 25 3001-25

L'administrateur Judiciaire Taoufik Mourad Rekik informe, qu'en exécution de la décision rendue par la chambre de conseil auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 04/02/2021 dans l'affaire en redressement judiciaire n°705 d'accepter l'offre présentée par la société Berg Life Sciences à travers son représentant légal, d'ordonner la cession de la société Canado Tunisienne des Industries Agroalimentaires inscrite au registre de commerce sous le numéro B2424642006, siège social rue lac victoria, Immeuble L'Arche du lac, les Berges du lac Tunis, à la dite société présentatrice de l'offre, ainsi qu'ordonner à l'administrateur judiciaire Taoufik Mrad Rekik de finaliser l'opération de cession, qu'en vertu du procès verbal établi par l'huissier notaire Maitre DAWAHI Abdelaziz sis avenue Habib Bourguiba Medjez El Bab en date du 01 mai 2021 sous le numéro 18898, la société Berg Life Sciences a été mise en possession de toutes les composantes de l'actif de la société Canado Tunisienne Industries Agroalimentaires.

2021401366VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES «SO.BO.CO»

Société anonyme

Au capital de 28.000.000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0004310 E

Messieurs les actionnaires de la Société CONFISERIE DES AGHLABITES «SO.BO.CO» sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 30 juin 2021, à partir de 10 H à l'hôtel Continental Kairouan à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 10 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2020.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2020 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Nomination du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Modification des statuts et mise à jours conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales.

2021R01479SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 29 800 000 Dinars

Siège social : Route de Khélidia, Naassen

Identifiant Unique : 610325P

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TUNISIE, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, Route de Khélidia Naassen, le 18 Juin 2021 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020 et des conventions règlementées,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020,

- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2021R01482SANB3

CONVOCATION

Les Grands Moulins de Nabeul

S. A au capital de 750.000 dinars

Siège social : 46, Rue Hédi Chakeur NABEUL

IDENTIFIANT UNIQUE :0009397B

Messieurs les actionnaires de la société les Grands Moulins de Nabeul, sont convoqués en

assemblée générale ordinaire le samedi 26 juin 2021 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration année 2020.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2020.

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers année 2020.

4/ Quitus aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats 2020.

6/ Distribution de dividendes.

7/ Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

8/ Fixation des jetons de présence.

9/ Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

10/ Questions diverses.

2021R01484SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES DISTRIBUTION SARL
Capital social : 13 107 600 DT

Siège social : Z.I Grombalia 8030

Identifiant unique : 0020601 G

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses Distribution informe ses actionnaires que son Assemblée Générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 23/06/2021 à 14 h à son siège administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges de lac Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2020

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020

- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2020

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus à la gérance

- Pouvoirs pour formalités

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales

- Pouvoirs pour formalités.

2021R01486SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE HAMMAMET ERLEBNISGASTRONOMIE SARL
Capital social : 1 000 000 DT

Siège social : 147, Place des Martyrs 8050

Identifiant unique : 0384967F

La Société Hammamet Erlebnisgastronomie informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 23/06/2021 à 16 h à son siège administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges de lac Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée.

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020.

- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2020.

- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus à la gérance.

- Nomination du commissaire aux comptes.

- Pouvoirs pour formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Transfert du siège social.

- Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales.

- Pouvoirs pour formalités.

2021R01487SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION DETAIL
SA au capital de 50.000 Dinars

Identifiant Unique : 1181445P

Siège social : Lot 83 Zl. M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution en Détail (SONOBRA-DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront mercredi 23/06/2021 à 11h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020

- Approbation des conventions règlementées

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2021R01488SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION

"SONOBRA DISTRIBUTION"
Société Anonyme au capital de 16 850 000 Dinars

Siège social : 3 Rue des mathématiques ZI Grombalia 8030

identifiant unique n°1058118 J

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution (SONOBRA-DISTRIBUTION) informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire ainsi que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendront le mercredi 23/06/2021 à 10 h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de constance les berges du lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres de conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021R01489SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DES EAUX MINERALES

"SONEM"
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8 291 800 DINARS

SIEGE SOCIAL : 3 RUE DES MATHEMATIQUES ZI GROMBALIA 8030

IDENTIFIANT UNIQUE N° 753912V

La Société Nouvelle Des Eaux Minérales (SONEM) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra mercredi le 23/06/2021 à 13 h suivie de son assemblée générale extraordinaire, à son siège administratif sis à Immeuble Tunimara rue lac de constance les berges du lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020

- Fixation des jetons de présence

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021R01490SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES"SNBG"
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 57 091 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 3 RUE DES MATHEMATIQUES Z.I GROMBALIA 8030

IDENTIFIANT UNIQUE N° 005234P

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire suivie de son assemblée générale extraordinaire se tiendront mercredi le 23/06/2021 à 12 h à son siège administratif sisà Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges de lac Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021R01491SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société BIODEX

Société Anonyme Au capital de 6 258 900 dinars

Registre de commerce n° B24114682009

Matricule Fiscal: 1109525EAM000

Siège social: Rue Tozeur, lot 36 ZI El Meghira 3 - 2082 Fouchana Tunisie

CNSS : 254812-90

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société BIODEX SA, Le conseil d'administration décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juin 2021 à

09 heures au siège social de la société sise à la zone industrielle el Meghira 3 LOT 36, 2082 Fouchana ben Arous et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices clos le 31/12/2018 et le 31/12/2019;

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices clos au 31/12/2018 et le 31/12/2019;

3- Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos le 31/12/2018 et le 31/12/2019 et des conventions règlementées ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2018 et 2019 ;

5- Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019;

6- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 et au titre de l'exercice 2019;

2021R01492SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société BIODEX

Société Anonyme Au capital de 6 258 900 dinars

Registre de commerce

n° B24114682009

Matricule Fiscal: 1109525EAM000

Siège social : Rue Tozeur, lot 36 ZI El Meghira 3 - 2082 Fouchana Tunisie

CNSS : 254812-90

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société BIODEX SA, Le conseil d'administration décide de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 Juin 2021 à 10 heures au siège social de la société sise à la zone industrielle el Meghira 3 lot 36,2082 Fouchana Ben Arous et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Statuer sur la continuité de l'activité de la société « BIODEX » conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2021R01493SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE-EXERCICE 2020

SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES)

S.A AU CAPITAL DE 5.000.000 DT - ZONE INDUSTRIELLE-GABES

Identifiant unique : 1219013W

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 03 juin 2021 à 11 h au club des cadres du groupe chimique tunisien sis à Mtorech-Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

3- Approbation, s'il ya lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2020.

4- Approbation des opérations et conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants du C.S.C sur l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs et au directeur Généra! quant à leur gestion au cours de l'exercice 2020.

6- Affectation du résultat Exercice 2020.

7- Approbation des nouveaux administrateurs pour la période 2020-2021 et 2022.

2021R01494SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS SICAR

Société anonyme au capital social de 35.727.910 DINARS

Siège social : Complexe Administratif rue Mansour Elhouch 4100 Medenine

Identifiant unique : 003514 L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à 09 h à l'hôtel Djerba Resort à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

3- Approbations des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

4- Approbation des conventions prévues aux articles 200,475 et suivants du CSC.

5- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

6- Quitus aux administrateurs pour leurs gestion de l'exercice 2020.

7- Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

8- Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020.

9- Désignation des membres du conseil d'administration pour le mandat 2021-2023.

10- Approbation des états financiers consolidés du groupe SODIS SICAR pour l'exercice 2020.

11- Pouvoirs pour formalités.

2021R01495SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD - SODIS SICAR

Société anonyme au capital social de 35.727.910 DINARS

Siége social : Complexe Administratif rue Mansour Elhouch 4100 Medenine

Identifiant unique : 003514 L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à 10h30 à l'hôtel Djerba Resort à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen de la continuité de l'activité de la société 2020.

Pouvoir pour formalités.

2021R01496SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STAR IMMOBILIER

Adresse AV du JAPON MONTPLAISIR Tunis

Matricule fiscal 0006172 X

Les actionnaires de la société STAR IMMOBILIER en liquidation sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Mercredi 23 juin 2021 à 10H00 au bureau du liquidateur sis, avenue du JAPON Montplaisir 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation du rapport de gestion du liquidateur,

2) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes sur les

exercices 2012-2020,

3) Approbation des états financiers des exercices 2018-2020,

4) Examen de la clôture de la liquidation,

5) Quitus au liquidateur,

6) Pouvoirs en vue de formalités.

2021R01500SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Tuniso-Saoudienne de Recouvrement

S.A. au capital de 300.000 DT

19, Rue des Jasmins Nouvelle Ariana, 2080 Ariana

Identifiant Unique : 815441 C

CNSS : 167549-30

Messieurs les actionnaires de la Tuniso-Saoudienne de Recouvrement « TSR » sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 28 Juin 2021 à 10h00 au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020 ;

Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation des conventions règlementées ;

- Approbation des états financiers 2020 et du rapport d'activité 2020 ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021

- Nomination du commissaire aux comptes

- Nomination des Membres du conseil d'administration

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège social de la Tuniso-Saoudienne de Recouvrement.

2021R01506SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

SOCIETE LAND'OR

S.A AU CAPITAL 11.226.376 DINARS

SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

IDENTIFIANT UNIQUE : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le vendredi 25 juin 2021 à 11 Heures au Siège Social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2020;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2020 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2021R01507SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TUNISIE TRADENET

Société Anonyme au capital de 2 000 000 DT

Identifiant Unique 0736202X

Siège social : rue du lac Malaren, Les Berges du Lac-Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Tunisie Trade Net sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 29 juin 2021 à 11h00 au siège de la société sis aux Berges du lac - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture des rapports du commissaire aux comptes (général et spécial).

2- Approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

3- Approbation du bilan et des états financiers de l'exercice 2020.

4- Approbation des conventions spéciales visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Président Directeur Général.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020

7- Quitus aux membres du conseil d'administration

8- Fixation des jetons de présence alloués aux administrateurs.

9- Ratification pour régularisation de la cooptation d'un administrateur.

10- Nomination des membres du conseil d'administration.

11- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2021-2022-2023.

12- Pouvoirs pour formalités.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à cette assemblée générale sont disponibles au siège social de TTN durant le délai légal.

2021R01510SANB3

Convocation

Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine « SEPCM » Société Anonyme

Au capital de 17.000.000 Dinars

Siège Social: 20, Avenue Taieb Mhiri Mégrine 2014 - Mégrine Riadh

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 21 Juin 2021 à 09 h 00 au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 ;

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivant du code des Sociétés commerciales;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux Administrateurs;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2021R01512SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne de Verreries

SA au capital de 33 215 325 DT

Siège social : Zone industrielle Jebel Ouest 1111

Identifiant Unique : 0002443J

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 23 juin 2021 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2020.

2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 et approbation des états financiers individuels définitifs.

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2020 et approbation des états financiers définitifs.

4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2020

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7 - Désignation des administrateurs indépendants

8- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration

9- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit

10- Renouvellement du mandat des administrateurs

11- Pouvoirs en vue de formalités

2021R01513SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE L'IMMOBILERE DE LA SAS

«ISAS»

S.A au capital de 3.800. 000 DT

RNE : 1139411L

Affiliation CNSS : 216907-15

Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse

Messieurs les actionnaires de "la SOCIETE L'IMMOBILIERE DE LA SAS ISAS" - à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 26 juin 2021 à douze heures (12:00) à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la Procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2020

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2020

3. Lecture des Rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2020

4. Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 2020 et les Etats Financiers y afférents

5. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code de Sociétés Commerciales

6. Affectation de Résultat de l'exercice 2020

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020

8. Pouvoir de formalités juridiques.

2021S00596SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AVICOLE DU SAHEL

"SAS"

S.A au capital de 60.000 DT

RNE : 46 71 D P M 000

Affiliation CNSS : 0028204-74

Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société AVICOLE DU SAHEL "SAS" à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 26 juin 2021 à

dix heures (10H) à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2020

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2020

3. Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2020

4. Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 2020 et les Etats financiers y afférents

5. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code de Sociétés Commerciales

6. Affectation de Résultat de l'exercice 2020

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020

8. Renouvellement partiel du conseil d'administration

9. Nomination de commissaire aux comptes

10. Pouvoir de formalités juridiques.

2021S00597SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 3 960 000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

Identifiant unique : 1497706 S

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PERLAMED sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à partir de 10 heures 30 au centre Sportif et Touristique Miami sis à la Route Sidi Mansour km 0.5 Sfax à effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Révision des délais et des modalités de souscription relatifs à l'augmentation du capital décidée à l'assemblée générale extraordinaire du 24/3/2021

2- Délégation de pouvoir au conseil d'administration

3- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le projet des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire et la liste des actionnaires sont tenus à leur disposition au siège social de la société.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2021S00598SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 3 960 000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

Identifiant unique : 1497706 S

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PERLAMED sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à partir de 8 heures 30 au Centre Sportif et Touristique Miami sis à la Route Sidi Mansour km 0.5 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Information concernant la nomination de membres du conseil d'administration ou du président directeur général comme dirigeants d'autres sociétés

2- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

4- Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et les articles suivants du code des sociétés commerciales

6- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

7- Affectation des résultats de l'exercice 2020

8- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général

9- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport de gestion, les états financiers, les rapports du commissaire aux comptes, le projet des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire et la liste des actionnaires sont tenus à leur disposition au siège social de la société.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2021S00599SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL

Société anonyme

Au capital de 26.080.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0341715 B

MF : 341715 B/A/M/000

CNSS : 131268-27

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 29/6/2021, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2021382669 en date du 26/5/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2020 et décision de continuité d'exploitation.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement du mandat des administrateurs.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes.

8. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

9. Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présente, avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00601SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 83.460.300 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse Identifiant Unique RNE : 0OO2099N

MF : 2099N/AM/000

CNSS : 32239-35

Messieurs les actionnaires de la société d'Investissements Hôteliers El Mouradi, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 30/6/2021, à 15h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2021382409 en date du 26/5/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2020 et décision de continuité d'exploitation.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs

6. Nomination de l'un des commissaires aux comptes.

7. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

8. Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00602SANB3

Convocation

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

Société anonyme

Au capital de 25.825.000 dinars

Siège social : Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0012950 E

MF : 12950 E/A/M 000

CNSS : 68486-04

Messieurs les actionnaires de la société d'Exploitation et de Promotion Touristique, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le lundi 28/6/2021, à 9h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2021382879 en date du 26/5/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2020.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

7. Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00603SANB3

CONVOCATION

SOCIETE HOTELIERE EL KANTAOUI

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 24.100.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0381514Q

MF: 381514Q/A/M/000

CNSS : 221153-90

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le lundi 28/06/2021, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382729 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020 et décision de continuité d'exploitation.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

7- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00604SANB3

CONVOCATION

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 21.160.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : PORT EL KANTAOUI - HAMMAM SOUSSE

Identifiant Unique RNE : 0028521S

MF : 28521S/A/M/000

CNSS : 165123-29

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 29/06/2021, à 09h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382909 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Nomination d'un commissaire aux comptes.

7- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

8- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à Présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant lle délai légal.

2021S00605SANB3

CONVOCATION

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 20 305 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI BP 48 EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE : 0496170V

MF : 496170V/A/M/000

CNSS : 167821-11

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammaet Sud, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le lundi 28/06/2021, à 15h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382549 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020 et décision de continuité d'exploitation.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs

6- Renouvellement du mandat des administrateurs.

7- Nomination d'un commissaire aux comptes.

8- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

9- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00606SANB3

CONVOCATION

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 34.685.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : HOTEL EL MOURADI BP 48, EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE 0411859H

MF : 411859H/A/M/000

CNSS : 166558-09

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale Kroumirie, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 29/06/2021, à 15h pour Statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382349 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

7- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00607SANB3

CONVOCATION

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.600.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Route Touristique de Mahdia

Identifiant Unique RNE 0010973D

MF : 10973D/A/M/000

CNSS : 069760-17

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique de Mahdia, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se

tiendra à hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le mercredi 30/06/2021, à 11h du matin pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382489 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs,

6- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.

7- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l' assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse durant le délai légal.

2021S00608SANB3

CONVOCATION

SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 59.453.500 DINARS

SIEGE SOCIAL: HOTEL EL MOURADI BP48, EL KANTAOUI 4089

Identifiant Unique RNE 0022965 S

MF : 22965S/A/M/000

CNSS : 165415-30

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 30/06/2021, à 09h pour statuer sur les comptes annuels 2020. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2021382689 en date du 26/05/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3- Approbation des états financiers 2020 et décision de continuité d'exploitation.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Nomination de l'un des commissaires aux comptes.

7- Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés Commerciales

8- Questions diverses.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021S00609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Refendage de la Tôle " SORETOL "

SA au Capital de 6.400.000 Dinars

Siège Social : Route de Gabès Km 8.5 B.P. 171 Sfax 3018

IDENTIFIANT RNE : 0008493 W

M.F : 0008493 W A M 000

Les actionnaires de la société de refendage de la tôle "SORETOL" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 29 juin 2021 à 14 h 00 au siège social de la société en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Approbation des formalités légales de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2 - Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020

3 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

4 - Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et affectation des résultats de l'exercice 2020

5 - Approbation des conventions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

6 - Quitus aux administrateurs

7 - Approbation d'investissement matériel

8 - Approbation d'achat d'un Terrain

9 - Approbation d'achat d'un immeuble

10- Approbation d'obtention d'emprunt

11 - Questions diverses

2021X00607SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transformation industrielle du métal "SOTIMETAL"

S.A. au Capital de 352.800 Dinars

Siège Social : Route de Gabès Km 8.5 Sfax

IDENTIFIANT RNE : 0580249 B

M.F : 0580249 B A M 000

Les actionnaires de la Société de transformation industrielle du métal "SOTIMETAL" sont

convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 29 juin 2021 à 10h00 au siège social en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Approbation des formalités légales de l'assemblée générale ordinaire

2 - Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

5 - Affectation des résultats de l'exercice 2020

6 - Approbation des conventions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7 - Quitus aux administrateurs

8 - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9 - Approbation d'obtention d'emprunt

10 - Approbation de location d'un local

11 - Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2021X00608SANB3

BMCE CAPITAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de 298.500 Dinars Tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Bloc C 6ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Registre National des Entreprises n°0765236V

Identifiant fiscal : N°0765236V/A/M/000

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de convoquer l'assemblée générale ordinaire Annuelle des actionnaires le 30 juin 2021 à onze heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes;

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

5. Examen et approbation des conventions réglementées visées aux articles 200 et 202 du Code des Sociétés Commerciales;

6. Nomination de deux administrateurs (personnes physiques) ;

7. Examen du quitus de gestion du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration;

8. Examen de l'allocation de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Article 26.2.3 des statuts mis à jour au terme de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2020 : La présente convocation est effectuée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises et par tout moyen laissant une trace écrite dans un délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis doit indiquer la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

2021401342SANB3

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital social de 500.000 dinars tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Bloc C, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Registre National des Entreprises : 0820193P

Identifiant fiscal : N°0820193P/A/M/000

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2021 décide, à l'unanimité, de convoquer l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires le 30 juin 2021 à treize heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relativement aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

2. Examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

3. Examen et approbation des états financiers, comptes et bilans de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice dos au 31/12/2020;

5. Examen des états financiers des FCP "Axis AAA", "AXIS CAPITAL PRUDENT", "AXIS ACTIONS DYNAMIQUES" et "AXIS PLACEMENT EQUILBRE" à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

6. Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

7. Examen du mandat de trois administrateurs;

8. Examen du mandat du commissaire aux comptes de la Société ;

9. Nomination d'un administrateur, personne physique;

10. Examen des quitus de gestion du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration;

11. Examen de l'allocation d'un montant global de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration ;

12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Article 26.2.3 des statuts mis à jour au terme de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2020 : La présente convocation est effectuée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises et par tout moyen laissant une trace écrite dans un délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis doit indiquer la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

2021401343SANB3

BMCE CAPITAL SECURITIES

Société anonyme

Au capital social de 1.601.500 Dinars Tunisiens

Siège social : Yasmine Tower, Bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Registre National des Entreprises : 0942657C

Matricule fiscal : 0942657C/A/M/000

Le Conseil d'Administration du 29 Mars 2021 décide, à l'unanimité, de convoquer l'assemblée générale ordinaire annuelle le 30 juin 2021 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relativement aux états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 :

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

4. Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

5. Examen du quitus de gestion du Directeur Général et des membres du Conseil d'Administration;

6. Examen des conventions réglementées visées aux articles 200 et 202 du Code des Sociétés Commerciales;

7. Nomination d'un administrateur;

8. Examen du quitus de gestion au président du conseil d'administration, du directeur général et aux membres du conseil d'administration;

9. Examen de l'allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration;

10. Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

Article 26.2.3 des statuts mis à jour au terme de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2020 : La présente convocation est effectuée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises et par tout moyen laissant une trace écrite dans un délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis doit indiquer la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

2021401344SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Exercice clos au 31/12/2019

MEDYOU

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1472241X

Les actionnaires de la Société MEDYOU SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au bureau sis au numéro 7 Rue Gafsa Menzeh 5 - Ariana 2037, le 16 juin 2021 à 16 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2019

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2019

5) Approbation des conventions réglementées

6) Quitus aux administrateurs

7) Affectation des résultats de l'exercice 2019

8) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2021401356SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE TUNIS SUD

SA au capital de 1.000.000 DT

52, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 24 juin 2021 à 11h à l'hôtel Golden Tulip El Mechtel 1005 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2020.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2020 et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

7- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les années 2021- 2022 et 2023.

8- Approbation de la désignation de trois nouveaux administrateurs.

9- Déterminer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.

2021401358SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE TUNIS SUD

S.A. au capital de 1.000.000 DT

52, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le 24 Juin 2021 à 11h30 à l'hôtel Golden Tulip El Mechtel 1005 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Apporter les modifications relatives à l'article n°2 sous paragraphe (d) des statuts de la société.

2- Apporter les modifications du 2ème point relatif à l'article 34 du statut de la société conformément au décret n°47-2019 du 29 mai 2019.

2021401359SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MUTUELLE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 02 Rue Koutama 1082 Mutuelleville - Tunis

RC : B140032001

MF : 0766233 W/P/M/000

CNSS : 329592-83

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à 10 H à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2020 et présentation des états financiers pour le même exercice.

2. lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

3. lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2020 et des états financiers pour le même exercice

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

7. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration et des comités d'audit et des marchés pour l'exercice 2020.

8. Approbation de la désignation de Mr Lassaad Zarrouk membre du conseil d'administration de la société pour les exercices 2020 et 2021.

2021401361SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MAGASIN GENERAL - S.A

Au capital de 11.481.250 DT

I.U au RNE : 0033128 W

N° CNSS : 035698-02

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis

Le conseil d'administration réuni le 20 avril 2021 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, le mardi 29 juin 2021 à 10 heures au siège social sis au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis et ce à distance en visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2020 ;

Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2020 ;

Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2020 ;

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2020 ;

9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2020 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2020 ;

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020;

12. Fixation de la rémunération du président du conseil ;

13. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société;

14. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions

15. Renouvellement du mandat d'administrateurs pour les exercices 2021-2022 et 2023

16. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c-à-d sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilières avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante :

AG@smg.com.tn avec l'inclusion des données suivantes : Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le 22/6/2021; Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel.

Les actionnaires ayant envoyé leurs adresses emails pourront :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.

- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails,

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante AG@smg.com.tn jusqu'à la date du 23/6/2021.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au 25/6/2021.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci-haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : AG@smg.com.tn.

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le 28/6/2021.

2021401362SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CENTRALE MAGASIN GENERAL - S.A

Au capital de 6.000.000 DT

I.U au RNE N° : 0005760 H

N° CNSS : 050219-70

Le conseil d'administration réuni le 21 mai 2021 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Centrale Magasin Général à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 21 juin 2021 à 10 heures au siège social de la société sise au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis à distance et en visioconférence et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020;

5- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020 ;

6- Ratification des opérations effectuées en 2020 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7- Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions;

8- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401363SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la Société

Du Jeudi 24 Juin 2021

Société Golf de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 8.900.000 Dinars

Siège social : GP1 Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique : 0014437A

Matricule fiscal : 0014437AAM000

N° Employeur CNSS : 20401928

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 24 juin 2021 à 16H au siège du Golf Citrus Hammamet, et ce, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Décision à prendre en application de l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales et de l'Article 27 des statuts de la Société.

Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre Actionnaire, moyennant un pouvoir.

2021401364SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

LES LABORATOIRE MEDIS

Société anonyme

Capital social : 56.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie

Identifiant unique : 539219G

Les actionnaires de la société les laboratoires Médis sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le lundi 28 juin 2021 à dix heures (10h) au siège de la société sis route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion individuel de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuel de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. Approbation des conventions règlementées conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Jetons de présence.

9. Approbation de la mission spéciale accordée à l'ancien Président du Conseil d'Administration.

10. Renouvellement du mandat de trois (3) Administrateurs.

11. Désignation d'un commissaire aux comptes.

12. Pouvoirs pour formalités.

2021401365SANB3

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES EXPORT SARL

Capital social : 150.000 DT

Siège social : Z.I 8030 Grombalia

Identifiant unique : 1030368 F

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses Export informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 23/06/2021 à 15 h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges de lac Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation.
- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2020.
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020.
- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société de l'exercice 2020.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020.
- Approbation des conventions réglementées.
- Quitus à la gérance.
- Pouvoirs pour formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales.
- Pouvoirs pour formalités.

2021R01485SRLB3

DIVERS

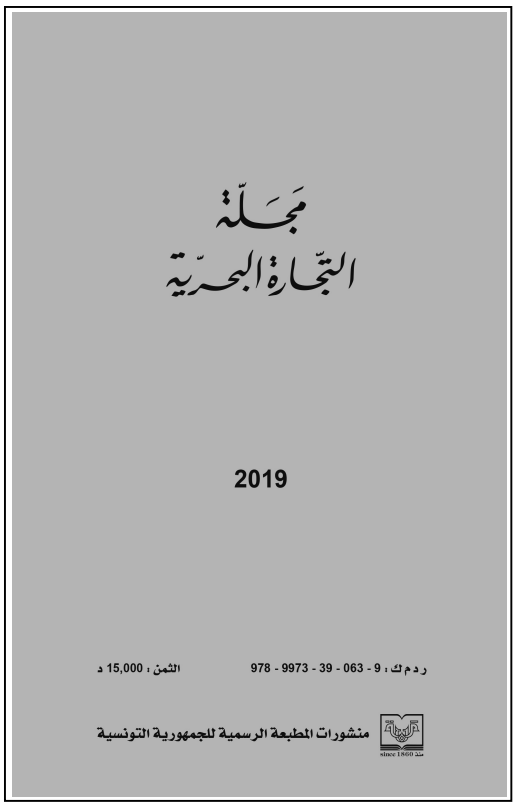
Avis au public

Avis

Madame Marwa Bent Elgharbi Miled avise être propriétaire de la totalité d'un terrain renfermant une maison d'une superficie de 135.50 m² sise à la route du Tunis km 5.5 Sfax dernier le chemin de fer et que son titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte doit intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00601DIVD2



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

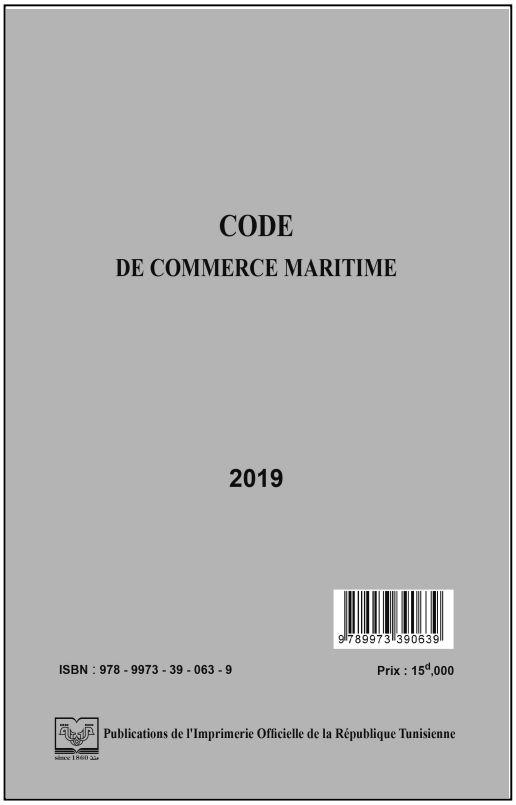
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

